GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Concertation nationale
Sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR
N° 361

UTPF Union des Transports Publics et Ferroviaires

LES TRANSPORTS PUBLICS ET FERROVIAIRES AU CŒUR DE L'AMBITION CLIMATIQUE

Le changement climatique est devenu la préoccupation principale des citoyens français. Ils se souviennent des derniers avertissements émis par les experts du GIEC, qui soulignent qu'une absence d'actions significatives entraînera un réchauffement continu de la planète, dépassant les limites établies par l'Accord de Paris. Actuellement, le secteur des transports est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre et reste le seul à ne pas avoir réduit ses émissions depuis 1990. Il est donc urgent d'agir pour remédier à cette situation. Il serait possible d'y parvenir en privilégiant le report modal des déplacements de la voiture individuelle vers les transports publics, qu'ils soient urbains ou ferroviaires, et en réorientant le transport de marchandises vers le fret ferroviaire. Ce sont les seules options pour assurer une mobilité durable tout en améliorant nos modes de vie.

L'enjeu de cette consultation pour l'UTPF est donc double :

1. Rappeler le rôle fondamental des transports publics urbains et ferroviaires dans la stratégie nationale bas-carbone et la programmation pluriannuelle de l'énergie
2. Souligner le rôle des opérateurs de transport en tant qu'acteurs clefs d'un secteur stratégique pour un avenir plus respectueux de la planète.

Le point de vue de l'UTPF

QUELQUES MOTS SUR L'UTPF

L'UTPF. L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTPF) est la fédération professionnelle du transport public urbain et du transport ferroviaire (voyageurs, fret et gestionnaires d'infrastructures) en France. Aussi, elle porte une voie singulière dans les débats concernant l'évolution des mobilités, en soutenant le transport public, en défendant son modèle et en affirmant son importance dans un système de mobilité durable.

POURQUOI LES TRANSPORTS PUBLICS ET FERROVIAIRES DOIVENT ÊTRE AU COEUR DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA MOBILITÉ

Chaque jour, des millions de Français prennent les transports publics et ferroviaires pour se rendre au travail, poursuivre des études, accéder à des soins de santé, faire des courses, rencontrer des amis, profiter de la culture, réaliser des démarches administratives, pratiquer des loisirs ou explorer de nouveaux territoires.

Les citoyens français ont des besoins de mobilité, notamment pour se rendre à leur emploi ou suivre une formation[1]. Cependant, près d'un Français sur quatre et un jeune sur deux confirment avoir renoncé à un emploi ou à une formation en raison du manque de moyens de transport. De plus, environ 90 % des Français considèrent que les difficultés d'accès à la mobilité nuisent à leur accès à l'emploi[2].

Les transports publics urbains et ferroviaires : Un investissement d'avenir

Investir dans les transports publics urbains et ferroviaires : Concilier inclusion sociale et transition écologique

Le secteur des transports représente encore 31 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en France. **Les transports publics urbains et ferroviaires ne représentent eux que 3 % des émissions du secteur des transports, soit 0,8 % de l'ensemble des émissions de GES, tous secteurs confondus**[3].

Si le recours à la voiture reste pour beaucoup indispensable, **il convient de développer massivement une offre de mobilité alternative sur tous les territoires** (transports publics urbains et interurbains, transport ferroviaire, covoiturage, transport à la demande, vélo…) **afin d'offrir au plus grand nombre des solutions de déplacement qui soient abordables et durables** pour leur vie de tous les jours.

De même, si la logistique peut difficilement se passer de camions pour livrer les marchandises dans les commerces de centre-ville, **le fret ferroviaire permet de réduire substantiellement les nuisances du transport sur les longues distances.**

Investir dans le transport public urbain et le transport ferroviaire est donc la meilleure manière de :

- **Permettre chaque jour à des millions de Français d'avoir accès** à l'emploi, l'éducation, la santé, la culture et tout simplement d'aller faire leurs courses et voir leurs proches, quels que soient leur âge et leur situation ;
- **Protéger le pouvoir d'achat des ménages** avec des coûts des transports publics pour les ménages très largement inférieurs à la voiture individuelle ;
- **Offrir aux Français la possibilité d'être approvisionnés par un transport de marchandises respectueux de la planète** et des territoires ;
- **Lutter contre une pollution qui cause 48 000 morts par an en France** ;
- **Réduire une congestion routière dont l'impact environnemental,** social et économique est estimé à 270 milliards d'euros par an dans l'UE ;
- **Rendre nos routes plus sûres**. Les accidents routiers professionnels (accidents de trajet domicile-travail et accidents de mission confondus) sont la deuxième cause de mortalité au travail en France (avec 454 décès sur les 56 390 personnes victimes d'un accident de la route lié au travail en 2021).

Le choc d'offre : une attente forte des Français pour améliorer leur quotidien

Selon les conclusions du rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz sur « Les incidences économiques de l'action pour le climat », **le report modal vers les transports en commun et ferroviaires permettrait de baisser les émissions de CO2 de 6 millions de tonnes pour les voyageurs et 4 millions de tonnes pour les marchandises.** Un formidable potentiel de décarbonation !

Mais le report modal ne se décrète pas. Il requiert de pouvoir offrir aux citoyens, aux employeurs et aux entreprises des solutions alternatives au tout-voiture et au tout-camion. **Plus de transports en commun et plus de trains, avec plus de fréquence, plus d'amplitude horaire et sur des territoires plus étendus : seul un « choc d'offre » pourra provoquer ce report modal que les Français appellent de leurs vœux**. C'est en effet ce qui ressort clairement du dernier Observatoire de la Mobilité réalisé par l'IFOP en 2023. Cette enquête montre que plus de la moitié des automobilistes se disent prêts à utiliser les transports publics au regard du contexte actuel (inflation, crise énergétique, urgence climatique…) mais sous condition d'un développement de l'offre de transports publics. Cette nécessité est d'ailleurs mise en avant par les deux Chambres parlementaires. **Le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur les modalités du financement des transports en commun en France, publié en juin 2023, conclut qu'un « choc d'offre est nécessaire » et qu'il « créera ensuite un accroissement de la demande en stimulant le report modal ».** De même, le rapport d'information du Sénat sur les ZFE-m, également dévoilé en juin 2023, préconise de **« créer un choc d'offre de transports alternatifs à l'autosolisme (services express régionaux métropolitains, car express, pôles d'échanges multimodaux, etc.) ».**

Après les annonces encourageantes de l'Etat, il est désormais urgent de traduire ce besoin d'un « choc d'offre » par des engagements financiers à la hauteur des enjeux. A cet effet, **un soutien massif de l'Etat est indispensable pour le secteur.**

Les transports publics et ferroviaires : Une solution pour l'environnement

- **Chaque jour, bus, métros, tramways, cars et trains transportent des millions de voyageurs et des millions de tonnes de marchandises, minimisant l'impact environnemental du transport lié aux émissions de gaz à effet de serre.**
- **Sur l'ensemble des trajets en transports collectifs en milieu urbain, 60 % sont réalisés en utilisant un mode électrique[4], et 90 % des bus achetés en 2023 sont alimentés par une source d'énergie alternative au gazole[5].**
- **Un bus permet de retirer 53 voitures de la circulation**, entraînant ainsi une diminution de la congestion routière, du bruit ambiant et des risques d'accidents.
- **Un train de marchandises remplace 40 camions sur les routes**. Pour une tonne de marchandises transportée par le train, **c'est 6 fois moins d'énergie consommée, 8 fois moins d'émissions de particules nocives et 9 fois moins d'émissions de CO2[3] que sur la route.**
- **Les transports collectifs économisent l'espace**, ce qui accroît la qualité de vie dans les villes et préserve la biodiversité comme les habitats naturels.

Les propositions de l'UTPF en vue d'atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050 et la réduction de l'empreinte carbone des Français.

- **Permettre aux AOM de trouver de nouvelles sources de financement** dans le but d'accroître massivement l'offre de services de transport en commun, tels que bus, métro, tramway, cars et trains,

afin de promouvoir une mobilité décarbonée accessible à tous les citoyens.

- **Consentir aux Français de bénéficier d'un approvisionnement par un mode de transport de marchandises durable,** en mettant en place les conditions nécessaires à l'essor du transport ferroviaire de fret.
- **Mettre en œuvre le principe du pollueur-payeur** à travers des mécanismes établissant des limites d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le secteur des transports, tout en élargissant les systèmes d'échanges de quotas d'émissions (ETS) aux transports routiers et maritimes.
- **Mettre en place à l'échelle nationale une taxe poids lourds** – sur le modèle Allemand – qui aurait vocation à s'appliquer à l'ensemble du réseau routier national, avec un fléchage des revenus vers la régénération et la modernisation du réseau ferroviaire.
- **Le transport public et ferroviaire continue de s'engager dans la diminution des émissions en France**, qui figurent parmi les plus faibles du secteur. **Pour poursuivre sur cette trajectoire, il est capital d'apporter un soutien financier pour l'acquisition de matériel roulant, ainsi que d'assurer un accès élargi au biocarburant d'ici 2030 pour le secteur ferroviaire.**
- **Soutenir le pouvoir d'achat des salariés tout en protégeant l'environnement**. Le transport public étant structurant pour une mobilité durable, **il faut permettre aux employeurs qui le peuvent et le souhaitent de participer davantage à travers la prise en charge des abonnements.**

Conclusion

L'UTPF, ainsi que ses membres, s'engage pleinement dans la transition écologique et montre l'exemple dans sa démarche vers la neutralité carbone. Elle offre une réponse structurée aux défis climatiques et sociétaux, en facilitant les déplacements à moindre coût tout en harmonisant nos modes de vie avec les exigences environnementales.

Le développement des transports publics et ferroviaires et la nécessité d'un changement modal requièrent un engagement déterminé des acteurs politiques et économiques pour soutenir une mobilité respectueuse de l'environnement.

Les besoins en financement dans le secteur des transports publics et ferroviaires sont indéniablement importants. Toutefois, les solutions proposées offriront des avantages immédiats pour la qualité de vie des Français tout en ayant un impact positif significatif sur notre environnement et sur l'avenir des générations futures. C'est pourquoi les transports publics et ferroviaires, tant pour les passagers que pour le fret, doivent occuper une place centrale dans la 3ème Stratégie nationale bas-carbone.

1. Baromètre des Mobilités du Quotidien, Wimoov, 2022
2. https://www.mobiliteinclusive.com/enquete-mobilite-emploi/
3. https://www.utpf-mobilites.fr/observatoire-de-la-mobilite
4. Enquête TCU, GART-UTPF, 2022
5. Données 2023 sur les immatriculations des véhicules routiers (RSVERO)